

*Les Travaux de la Chambre*

J'ai communiqué avec le whip adjoint des Libéraux pour le mettre au courant. Or, à 15 h 30, les représentants de notre parti y étaient ainsi que ceux du Parti libéral, le député de Windsor-Ouest et le député Duhamel. Au bout de dix minutes, aucun député néo-démocrate ne s'étant encore présenté, nous avons commencé la séance. Nous avons adopté le projet de loi. Comme personne n'était là pour proposer des amendements, il n'y en a pas eu. Nous n'avons pas à nous demander où sont les députés qui ne se présentent pas pour proposer leurs propres amendements.

**M. Langdon:** Permettez-moi de présenter brièvement deux arguments avant de poursuivre le débat.

Tout d'abord, on a complètement déformé la position que j'ai défendue en comité, en disant que, cette année, le versement des paiements de péréquation aux provinces sera retardé parce que nous faisons de l'obstruction en quelque sorte pour le compte de l'Ontario. C'est inexact.

En ce qui concerne les observations du président du comité, je tiens simplement à dire que, si la communication laisse à désirer entre le leader du Parti conservateur à la Chambre et le président conservateur de ce comité, je n'y suis pour rien.

**Mme Dawn Black (New Westminster—Burnaby):** Monsieur le Président, quoi qu'on en prévoie d'autre pour la semaine prochaine, j'espère certes qu'on s'entendra pour adopter rapidement le projet de loi C-49, qui protège les victimes de viol. On nous a garanti qu'il franchirait toutes les étapes à la Chambre rapidement.

Va-t-on nous en saisir tôt dans la semaine afin que nous puissions l'adopter?

**M. Andre:** Je le répète, j'ai l'intention de le mettre à l'ordre du jour assez tôt. Cependant, si nous prenons toute la semaine prochaine pour discuter du projet de loi C-60, il se pourrait alors que nous n'ayons pas la possibilité d'étudier le projet de loi C-49.

Selon moi, la députée devrait en discuter avec son collègue d'Essex—Windsor. C'est ce qui se produit lorsqu'on retarde inutilement les travaux législatifs; je ne peux prendre aucun engagement ferme, mais nous entendons saisir la Chambre de ce projet de loi.

**M. Dingwall:** Le leader du gouvernement à la Chambre des communes pourrait-il juste nous confirmer que si le

projet de loi C-60 n'est pas adopté demain, étant donné le temps nécessaire pour envoyer les chèques en question aux provinces les plus pauvres du pays, il se pourrait, comme il l'a dit, qu'elles ne reçoivent pas ces chèques en avril, mais bien en mai.

Peut-il nous confirmer cela? Ai-je bien compris?

**M. Andre:** Le fait est que l'autre endroit, tout comme la Chambre, entend s'ajourner à la fin de la semaine prochaine, et nous devons donc adopter ce projet de loi dans cette enceinte et le renvoyer à l'autre endroit qui exige de l'examiner à toutes les étapes; or, il nous a fallu plusieurs semaines ici même pour le faire et les sénateurs réagissent plutôt mal lorsque nous laissons entendre qu'ils pourraient y parvenir en une demi-journée.

Donc, si ce projet de loi n'est pas adopté dans cette enceinte demain et si nous attendons la semaine prochaine pour le renvoyer à l'autre endroit, il est très probable qu'il ne reçoive pas la sanction royale avant l'ajournement. Il ne sera pas étudié par l'autre endroit, auquel cas les chèques qui doivent être envoyés, si je ne m'abuse, les 16 et 22 avril devront attendre que ce projet de loi soit adopté. C'est tout ce que je dis. Je déplore que le temps nous presse ainsi, mais c'est ce qui se produit lorsqu'on retarde l'adoption d'un projet de loi à des fins politiques.

• (1520)

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, je n'avais pas l'intention de prendre la parole, mais comme le ministre a laissé entendre que c'est notre faute si le projet de loi est retardé, je tiens à faire une mise au point.

Ce projet de loi n'a été déposé qu'à la fin de février. Le comité n'a eu que deux jours pour l'étudier. Si le gouvernement avait été si préoccupé par ses priorités, il l'aurait déposé plus tôt. Il n'aurait pas prévu plusieurs journées d'opposition. Il aurait utilisé ce temps pour des mesures d'initiative gouvernementale.

Il est tout simplement stupide de dire que c'est notre faute.

**M. Andre:** Je voudrais rappeler encore une fois au député ce qui s'est passé. À ce moment-là, les ministres des Finances se sont rencontrés à Québec pour régler les détails des nouveaux arrangements fiscaux. Immédiatement après cette rencontre, le ministre des Finances a